



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
2 avenue René MONORY
86360 Chasseneuil du Poitou
FRANCE



Prérequis

Savoir lire et écrire Français.

Public cible

- Personne souhaitant occuper le poste HSE d'Auditeur Santé et Sécurité au Travail ;
- Personne souhaitant proposer des audits et des diagnostics en Santé et Sécurité au Travail.

Durée

2 jours consécutifs

Lieu

GUINÉE - Conakry

Tarif

2.500.000 GNF par personne.

Comprenant :

- Le référencement sur la plateforme internationale RiFASST.com
- L'accès à notre médiathèque en ligne (pendant et après la formation)

Programme de formation

Devenir Auditeur Santé Sécurité au Travail

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'auditer les établissements sur la maîtrise des 100 indicateurs Santé et Sécurité via l'application France SST.

OBJECTIFS :

- Être capable d'auditer un établissement sur les 100 indicateurs de santé et sécurité au travail (S&ST) ;
- Être capable d'utiliser et de maîtriser l'application France SST pour établir un état des lieux précis et exhaustif de la S&ST en entreprise.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les participants ;
- Étude de cas pratiques.

ORGANISATION ET

MODALITÉS :

Formation présentiel

ENCADREMENT :

Arnaud DUBROCA

Expert international en prévention des risques, en santé et en sécurité au travail ;
PDG du Groupe France SST.

OBTENTION FINALE :

Diplôme Français d'Auditeur Santé & Sécurité au Travail - République Française (Art. L6352-1 du CT) ;

Certificat de réalisation d'Auditeur S&ST du Ministère du Travail (Arrêté 2018).

CONTENUS :

- Les indicateurs qualité d'une démarche globale d'Évaluation des Risques Professionnels (EvRP) et du DUER ;
- Les indicateurs qualité d'une gestion efficiente de la sinistralité (AT/MP) dans l'établissement ;
- Les indicateurs qualité du management S&ST ainsi que la gestion du risque routier ;
- Les indicateurs qualité de l'organisation des secours prévue dans l'entreprise ;
- Les indicateurs qualité des procédures de vérifications périodiques (VGP) des machines ;
- Les indicateurs qualité des suivis médicaux (SMR), des FDS pour les produits chimiques et des TMS ;
- Les indicateurs qualité relatifs à la mise en place des formations en santé et sécurité au travail ;
- Les indicateurs qualité liés à l'induction et à l'accueil des nouveaux travailleurs ;
- Les indicateurs qualité liés à la gestion de l'intérim ;
- Les indicateurs qualité relatifs à l'organisation de la coactivité.

